

## FICHE DE VALIDATION INTERNE

DATE : 08/04/2020

RÉFÉRENCE : DGS-URGENT N°2020\_19

**TITRE : PRISE EN CHARGE EN VILLE DES PATIENTS SYMPTOMATIQUES-DELIVRANCE DES AVIS  
D'ARRET DE TRAVAIL**

### Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

**Chirurgien-dentiste**

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

**Médecin-autre spécialiste**

**Infirmier**

Masseur Kinésithérapeute

**Médecin généraliste**

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédicure-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

**Sage-femme**

Diététicien

**Pharmacien**

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

### Zone géographique

National

Territorial

### Message

Nous vous prions de trouver dans les liens ci-dessous les fiches actualisées relatives à la « **prise en charge en ville par les médecins de ville des patients symptomatiques en phase épidémique de covid-19** ». Cette actualisation porte principalement sur les modalités de « délivrance des avis d'arrêt de travail et versement des indemnités journalières dans le cadre du covid-19 » mais aussi sur les priorités d'accès à la RT-PCR Covid-19. Vous trouverez également pour en faciliter l'accès, une fiche spécifique sur les modalités de « **délivrance des avis d'arrêt de travail et le versement des indemnités journalières dans le cadre du covid-19** » qui correspond aux annexes des 2 fiches de prise en charge en médecine de ville mentionnées supra.

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid-19\\_fiche\\_medecin\\_v16032020finalise.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid-19_fiche_medecin_v16032020finalise.pdf)

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/arret-travail-covid-19\\_2.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/arret-travail-covid-19_2.pdf)

Nous vous remercions de votre engagement dans la prise en charge de cette crise.

**Pr. Jérôme Salomon**

*Directeur Général de la Santé*

*Signé*